



La hausse des taux : un changement de paradigme qui ouvre des opportunités pour le marché de l'épargne bancaire

Note de conviction



Introduction

L'

époque des taux bas est désormais révolue. Le nouvel environnement économique, caractérisé par une inflation élevée, des mesures restrictives de la Banque Centrale et l'augmentation des taux d'intérêt, a profondément modifié la dynamique d'épargne en France.

Cette nouvelle réalité économique a non seulement ravivé l'intérêt pour l'épargne de précaution, mais a également conduit à des transferts massifs vers des produits d'épargne réglementée tels que le Livret A. Elle a également intensifié la concurrence, entre les institutions financières pour retenir leurs clients et attirer de nouveaux dépôts, à tel point que les acteurs doivent repenser leurs modèles à tous les niveaux.

Un contexte économique qui ravive les comportements d'épargne

Un pouvoir d'achat malmené par l'inflation

L'Europe dans son ensemble, et la France en particulier, sortent d'une longue période d'inflation très basse. Pendant plus de 30 ans, l'inflation, qui se traduit par la hausse généralisée et durable des prix des biens et services, est restée basse. Cependant, en 2021 l'inflation s'est envolée pour atteindre plus de 6,30% en février 2022. Fin Août 2023 l'inflation semble se stabiliser autour des 4,8%.

Les mesures de la BCE pour contenir l'inflation

2022, la BCE annonce une augmentation des taux directeurs marquant ainsi la première hausse depuis juillet 2011. La montée des taux s'est alors prolongée de manière consécutive pour atteindre les 4,5% en Août 2023.

En France, le gouvernement a aussi lancé de nombreuses aides pour protéger le pouvoir d'achat des Français avec par exemple l'application d'un bouclier tarifaire (l'augmentation sans bouclier tarifaire aurait été de 74,5% TTC d'après EDF), la réduction de prix à la pompe, la suppression de la taxe audiovisuelle, des revalorisations de prestations sociales etc. Ces mesures ont contribué à atténuer les premiers effets de l'inflation mais restent des aides ponctuelles. Un contexte qui ne favorise pas d'augmentation significative du pouvoir d'achat malgré une légère diminution de l'inflation prévue pour la fin de l'année et une prévision à 2,5% pour 2024 (hors énergie et alimentation).

Un bouleversement du marché des crédits à l'habitat en 2022 :

Le marché des prêts immobiliers a connu un renversement de tendance et ce notamment pour 2 raisons :

- L'augmentation des taux d'intérêt. En juin 2023, les taux d'intérêt des opérations principales de refinancement, de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt passaient respectivement à 4%, 4,25% et 3,50%
- Le durcissement des conditions d'octroi de prêt à un niveau inédit par le Haut Conseil de Stabilité Financière (HCSF) avec un taux d'endettement limité à 35% des revenus nets (assurance emprunteur comprise) et une durée de remboursement plafonnée à 25 ans.

Cela s'est directement traduit par une chute de production de nouveaux prêts immobiliers accordés aux particuliers de 53% entre avril 2022 et juillet 2023.⁽¹⁾

Le patrimoine financier des Français en évolution constante:

D'un autre côté, le patrimoine financier des ménages n'a cessé d'évoluer depuis 20 ans atteignant aujourd'hui un total de 5956,4 milliards d'euros. Le COVID-19 a également stimulé l'épargne financière des ménages, générant un surplus de 157 milliards d'euros par rapport à la tendance observée avant 2020.

Face à une conjoncture économique dégradée, et très différente de celle prévalant avant 2022, la confiance des Français est impactée. En réaction, les Français accentuent sans relâche leur niveau d'épargne de précaution et ce malgré une inflation élevée et un excédent d'épargne considérable.

L'AMF le confirme lors d'un sondage⁽²⁾ sur les préférences des Français en termes d'épargne : 8 Français sur 10 déclarent épargner régulièrement / occasionnellement et 38% des sondés sont tentés de mettre plus ou autant de côté.

En réalité, l'inflation a ravivé les comportements d'épargne.

[1] selon les chiffres publiés par la Banque de France : <https://www.banque-france.fr/statistiques/credit/credit/credits-aux-particuliers>

[2] Baromètre AMF de l'épargne et de l'investissement : <https://www.amf-france.org/fr/actualites-publications/publications/rapports-etudes-et-analyses/barometre-amf-de-lepargne-et-de-linvestissement-2022>

Une recrudescence de l'épargne

Il ne s'agit pas seulement d'une hausse du taux d'épargne. Le changement de paradigme est réel et les épargnants revoient leurs priorités, ce qui entraîne des changements significatifs sur le marché des produits d'épargne.

Le retour de l'épargne réglementée. Une grande partie des fonds qui étaient jusqu'à présent inutilisés ont été redirigés vers les livrets réglementés. En 2022, c'est une collecte de plus de 40 milliards d'euros⁽³⁾, dont 29 milliards d'euros uniquement pour le livret A, atteignant ainsi son plus haut niveau en dix ans. En 2023 c'est un autre record avec près de 26 milliards d'euros de collecte en à peine 6 mois. En termes d'encours, à la fin du premier trimestre 2023 l'épargne réglementée atteint 902,6 milliards d'euros soit plus de 15% du patrimoine financier des ménages. Ces résultats sont une résultante directe de l'augmentation des taux passant à 3% pour le livret A à 6% pour le LEP. Les taux réglementés rééquilibrent ainsi la valeur des livrets défiscalisés et encouragent le transfert des liquidités vers des produits d'épargne plus sûrs et plus rentables comme le livret A.

Les comptes à terme retrouvent un regain d'attractivité. Sous l'impact de l'inflation, de nombreux épargnants ont réorienté leurs placements vers ces produits d'épargne. En un peu plus d'un an, les encours des comptes à terme ont atteint à un niveau record de plus de 80 milliards d'euros en mars 2023.

Le PEL n'est plus un produit si prisé :

L'attrait des plans d'épargne logement (PEL) était indéniable. Ces dernières années, le PEL avait en quelque sorte perdu sa fonction initiale qui était d'offrir un prêt immobilier à un taux préalablement garanti mais s'était transformé en un placement attrayant, voire en une véritable source de revenus. Selon la Banque de France, les deux tiers des PEL, équivalant à plus de 80% des avoirs, étaient rémunérés à des taux compris entre 2,50% et 10%. Aujourd'hui le PEL a perdu son avantage compétitif et fait petite figure avec un taux à 2% face aux autres types de livrets.



En fin de compte, alors que les taux réglementés se rapprochent d'un seuil psychologique la plupart des épargnants estiment que l'effort d'arbitrage est maintenant justifié. Ces comportements marquent un véritable changement de paradigme dans les attitudes d'épargne. Résultat de la fin de l'ère des taux bas, ils ont entraîné d'importants ajustements financiers et le transfert des avoirs liquides vers des produits plus sûrs et plus rentables, en particulier les livrets réglementés. La combinaison de l'environnement économique plus concurrentiel que jamais et de la demande de rendements en net progression met au défi les établissements financiers pour proposer des solutions innovantes et attractives et ainsi attirer les dépôts des épargnants.

Quelle stratégie gagnante pour capter l'épargne face à une concurrence de plus en plus accrue ?

Enrichir ses offres

3 axes doivent être utilisés par les acteurs pour rendre leurs offres plus attrayantes et capter davantage de client et d'encours (ce qui est clé pour pouvoir distribuer des financements).

- Augmenter les taux offres promotionnelles et bonifier les taux de rendement. Cela se traduit notamment par la création de livrets bancaires à taux "boosté". A titre d'exemple : En Août 2023, le Livret+ Fortuneo offre un taux boosté de 5% pendant 4 mois, Le Livret Boosté de Banque Populaire à 4%, le livret Bourso+ de Boursorama à 2,5%...
- Réduire les frais associés aux produits d'épargne et à leur gestion. Un axe qui a récemment gagné en importance dans le secteur avec notamment une augmentation du recours aux pratiques digitales sur les parcours de souscription et de conseil.
- Diversifier au maximum les options d'investissement disponibles pour les épargnants (Exemple : Boursorama a lancé en 2022 une offre de Private Equity)

[3] selon les chiffres publiés par la Banque de France : <https://www.banque-france.fr/epargne-des-menages>

Utiliser le digital & la pédagogie sur les produits d'épargne

Quand on sait que 77% des Français estiment avoir un niveau de connaissance moyen ou faible sur les questions financières⁽⁴⁾ et que les produits financiers deviennent de plus en plus complexes, il est indispensable de mettre en place des solutions innovantes.

Des outils doivent être développés : guides pédagogiques, vidéos et tutoriel, des simulateurs d'investissements, des formations sont mises à disposition... Le digital est de plus en plus présent au sein des établissements et permet de rendre l'épargne accessible à tous avec des conseils personnalisés pour chaque client.

Les conseillers doivent aussi tirer leur épingle du jeu et conduire les Français à ne plus laisser leur épargne dormir. La crise sanitaire a bien montré l'importance du réseau pour les particuliers : pour 74% des Français⁽⁵⁾, l'ouverture des agences bancaires, la présence des conseillers, ont été des facteurs rassurants durant la pandémie.

L'éducation financière joue un rôle essentiel pour surmonter les barrières des produits d'épargne et faciliter le devoir de conseil des conseillers bancaires.

Développer l'épargne responsable dans la banque de détail

Les études et benchmark Ailancy sur les produits verts à destination des particuliers ont montré un développement et une généralisation de l'offre à la fois sur les produits d'épargne, de la banque au quotidien, des crédits et aussi des offres à destination des clientèles les plus fragiles.

L'ensemble des produits d'épargne responsable est déjà bien connu du grand public. A ce titre, les comptes d'épargne réglementés tels que le Livret A, le LDDS et le PEL sont disponibles auprès de toutes les banques de détail formant ainsi une base commune. Les banques ont également enrichi cette offre en proposant des services d'épargne solidaire qui permettent aux épargnants de faire des dons à des associations partenaires avec leurs intérêts. La Société Générale propose même d'abonder de 10% chaque don effectué aux associations.

54% des Français affirment prendre en compte les enjeux de développement durable en matière d'épargne, mais seulement 11% connaissent avec précision l'un des types de placements solidaires, durables, responsables, ISR.*⁽⁶⁾

Les initiatives lancées par les banques traditionnelles à destination de la clientèle des particuliers restent timides et doivent être renforcées. Les livrets d'épargne sont depuis longtemps les produits privilégiés par les Français après le compte courant. C'est pourquoi les banques doivent dorénavant fléchir les investissements, donner du sens à leurs produits et proposer des produits sur mesure pour répondre aux nouvelles attentes des clients. A titre d'exemple la néo banque Green Got propose, via ses offres, de financer la transition écologique.

Revoir les parcours d'épargne pour gagner en compétitivité

Pour soutenir la croissance des crédits dans un contexte de fin de liquidité abondante avec des taux en hausse, les banques devront rivaliser d'ingéniosité pour attirer dans leur bilan les dépôts des clients.

Plusieurs pistes sont à explorer pour éviter une compétition uniquement basée sur les coûts (taux offert aux clients) :

- La gouvernance des données : les conjonctures réglementaires poussent les banques à fiabiliser les données
- L'optimisation de l'analyse des données : Les banques investissent considérablement dans l'automatisation et l'industrialisation de la production et de la visualisation des données
- La digitalisation des parcours clients et l'utilisation de l'open banking pour s'ouvrir davantage à un écosystème de partenaires et intégrer de nouveaux services plus personnalisés et inclusifs favorisant le développement de l'épargne

Capter l'épargne c'est s'adapter aux changements de paradigme. Pour se faire les banques françaises doivent repenser leur modèle de relation client et leurs modèles commerciaux, développer des offres compétitives, engagées et transparentes mais également accompagner les clients dans leur éducation financière jusqu'aux choix d'offres sur mesure. L'Open Banking et la digitalisation des process seront au cœur des succès.

[4] selon une enquête d'Audirep réalisée par la Banque de France : https://www.banque-france.fr/sites/default/files/medias/documents/communiqu%C3%A9_presse_enquete_audirep.pdf

[5] une étude de la Fédération bancaire Française : https://www.fbf.fr/fr/communiqu%C3%A9_de_presse/etude-les-fran%C3%A7ais-soulignent-leur-confiance-dans-leurs-banques/

[6] étude AMF 2021



Thomas Roue
Directeur Associé Ailancy
Mob. +33 6 64 68 47 40
Thomas.roue@ailancy.com



Pierre LAMAIGNERE
Consultant Senior Ailancy
Mob. +33 6 25 10 06 92
Pierre.lamaignere@ailancy.com

Ailancy, leader du conseil en banque, finance et assurance

Nos domaines d'expertise



Conseil en organisation et management



Expertises & Solutions

Stratégie de développement

Compétitivité des organisations

Risques & conformité

Conduite de grands projets

Transformation des SI

Accélération digitale

Coaching, Formation, Mobilisation

Exécution et pilotage de projets IT

Expertises techniques / fonctionnelles

Digital, UX & Data

Cloud & Security

Development Factory

Le cabinet en quelques chiffres



+275

Consultants répartis sur 5 entités



+1000

Missions réalisées



+100%

De croissance sur les 5 dernières années



2

marques